

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24100**

Intitulé

MASTER : MASTER MENTION DROIT INTERNATIONAL

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Cergy-Pontoise	Monsieur le Recteur de l'académie de Versailles, Chancelier des universités, Monsieur de président de l'Université de Cergy-Pontoise

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

13267 droit international, 13269 contentieux international, 13258 contrat international

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Audit juridique ; Juristes spécialisés en droit international et européen capables de répondre aux besoins des opérateurs économiques, professionnels et institutionnels dans ce domaine et de s'adapter aux évolutions de la législation européenne et des instruments internationaux, de droit dur comme de droit souple.

- Expertise dans l'ensemble des matières incluses dans le domaine du Droit international et européen : Droit international public (Etats, organisations internationales et ONG, système onusien, droit des traités, responsabilité internationale des Etats) ; Droit international privé (théorie générale des conflits de lois et de juridictions, régimes spéciaux : droit des obligations, statut réel, statut personnel) ; Droit du commerce international (droit uniforme des contrats internationaux, nationalité des sociétés et *lex societatis*, *faillites internationales*) ; *Droit de l'Union européenne (droit institutionnel de l'UE, droit matériel de l'UE : libertés de circulation, politiques de l'Union) ; Contentieux international et européen (CJ, CJUE, CEDH, Arbitrage international) ; Droit international économique, droit de l'OMC, droit des investissements ; Droit de la nationalité et droit des étrangers (visas et titres de séjours, regroupement familial, asile) ; Droit pénal international et européen ; Droit social international et européen.*

- Maîtrise des principales prestations juridiques en droit international et européen : négociation et rédaction de contrats internationaux, comprenant le cas échéant des clauses de choix de loi et d'élection de for ou d'arbitrage ; gestion de procédures contentieuses dans les litiges présentant une dimension internationale (identification du juge compétent et de la loi applicable, recours éventuel à l'arbitrage) ; conseil aux entreprises françaises désirant développer leurs activités à l'international ou aux entreprises étrangères désirant s'implanter en France (choix d'une forme sociale adaptée, aide à la constitution d'une société, régime juridique des investissements étrangers en France ou dans d'autres pays) ; gestion de procédures d'insolvabilité internationales ; conseil aux étrangers désirant migrer en France et gestion des procédures leur permettant d'obtenir le statut adéquat (naturalisation, regroupement familial, asile...)

- Analyse des enjeux internationaux et européens et capacité de proposition (lobbying, négociation d'accords internationaux, règlement amiable de différends internationaux)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les champs professionnels d'activité, secteurs et « organismes employeurs » principalement intéressés sont :

a) Champs : Droit international, Droit européen

b) Secteurs : Privé (industrie, commerce, services, secteur associatif), Public (fonction publique, enseignement supérieur, fonctionnaire européen ou international), activités libérales (avocat, notaire, huissier)

c) Organismes employeurs : Etat et collectivités publiques, entreprises privées, cabinets d'avocats, associations, institutions européennes, organisations internationales, organisations non gouvernementales.

- Les types d'activités essentiellement accessibles par les détenteurs du Master « droit social » sont ceux:

- d'avocats spécialistes en droit du travail,

- de juristes d'entreprise, - de responsables et chargés des ressources humaines,

- de membres de l'administration du travail (catégorie A ; préparation au programme du concours),

- de magistrats (catégorie A ; préparation au concours pour les matières orales de droit social)

- de chargés des affaires juridiques au sein d'organisations syndicales d'employeurs ou de salariés,

- de responsables chargés de la formation professionnelle- de membres des départements « protection sociale et prévoyance » au sein d'entreprises du secteur privé

- de chargé d'études spécialisé en droit social

- d'enseignant-chercheur

Les types d'activités essentiellement accessibles aux détenteurs du Master « droit international et européen » sont ceux:

- d'avocats au sein du département contentieux international et arbitrage d'un cabinet,

- de juristes d'entreprise,

- de juristes au sein d'une association ou d'une ONG,

- de magistrats

- de fonctionnaire au sein d'une organisation internationale ou d'une institution européenne,
- d'enseignant-chercheur
- de notaires ou d'huissiers de justice

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

K1903 : Défense et conseil juridique

K1904 : Magistrature

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

SEMESTRE 1

UE1 : Unité fondamentale composée de 2 EC obligatoires

EC1 Droit international public spécial

EC2 Droit international privé général

UE2 : Unité fondamentale composée de 2 EC à choisir parmi les enseignements suivants :

Droit du commerce international, droit public comparé, droit privé comparé, droit des contrats spéciaux, droit public de l'économie, droit pénal européen

UE3 : Unité facultative composée de 3 EC dont 2 à choisir parmi les enseignements proposés dans l'UE2 ou sur la liste complémentaire + 1 enseignement de langue :

Liste complémentaire : Voies d'exécution, Droit financier, Contentieux constitutionnel, Droit de la santé, Droit de la propriété intellectuelle, Philosophie du droit, Droit de la concurrence et de la distribution, Droit des régimes matrimoniaux, Histoire des idées politiques avant 1789.

Enseignement de langue proposés : Anglais, Allemand, Espagnol.

UE4 (Unité libre) : Enseignements ou activités complémentaires avec points bonus à choisir dans les listes suivantes :

Liste 1 :

- Stage en droit
- 2nd enseignement de langue.
- Un enseignement délivré en dehors de l'UFR Droit
- Un enseignement délivré à l'UFR Droit
- Conférences de culture générale de l'UFR droit.

Liste 2 : Autres activités suivies à l'Université de Cergy-Pontoise :

associative , sportive, culturelle (Ces activités doivent faire l'objet d'une évaluation)

SEMESTRE 2

UE1 : Unité fondamentale composée de 2 EC obligatoires

EC1 Droit matériel de l'Union européenne

EC2 Droit international privé spécial

UE2 : Unité fondamentale composée de 2 EC à choisir parmi les enseignements suivants :

Droit pénal international ; Droit social international et européen ; Droit fiscal international et européen ; Droit des étrangers

UE3 : Unité facultative composée de 3 EC dont 2 à choisir parmi les enseignements proposés dans l'UE2 ou sur la liste complémentaire + 1 enseignement de langue :

Liste complémentaire : Droit bancaire, Droit des successions, Procédure pénale, Droit immobilier, Histoire des idées politiques depuis 1789, Contentieux administratif, , Droit de l'environnement, Droit public des contrats, Histoire du droit public interne et international

Enseignement de langue proposés : Anglais, Allemand, Espagnol.

UE4 (Unité libre) : Enseignements ou activités complémentaires avec points bonus à choisir dans les listes suivantes :

Liste 1 :

- Stage en droit
- 2nd enseignement de langue.
- Un enseignement délivré en dehors de l'UFR Droit
- Un enseignement délivré à l'UFR Droit
- des Conférences de culture générale de l'UFR droit.

Liste 2 :

Autres activités suivies à l'Université de Cergy-Pontoise :

associative , sportive, culturelle (Ces activités doivent faire l'objet d'une évaluation)

SEMESTRE 3 :

UE1 : Unité fondamentale composée de 3 EC :

EC1 Droit international privé

EC2 Droit des relations économiques de l'Union européenne

EC3 Un séminaire de spécialisation à choisir : Droit des organisations économiques internationales ou Droit des contrats internationaux

UE2 : Unité optionnelle composée de 3 séminaires à choisir :

EC1 Droit du marché intérieur

EC2 Droit international des investissements
 EC3 Droit comparé et européen des contrats
 EC4 Le séminaire non choisi dans l'UE 1
 UE3 : Unité obligatoire
 EC1 : Epreuve de vérification des connaissances
 UE4 : Unité de langue étrangère
 EC1 : Enseignement de langue au choix : Anglais, Allemand, Espagnol.
SEMESTRE 4 :
 UE1 : Unité fondamentale composée de 3 EC :
 EC1 Droit international économique
 EC2 Arbitrage et conflits de juridictions
 EC3 Un séminaire de spécialisation à choisir : Contentieux économique international ou Droit du commerce international
 UE2 : Unité optionnelle composée de 2 séminaires à choisir + 1 EC de langue :
 EC1 Droit matériel de l'OMC
 EC2 Droit international et européen de la propriété intellectuelle
 EC3 Le séminaire non choisi dans l'UE 1
 EC4 : Enseignement de langue au choix : Anglais, Allemand, Espagnol.
 UE3 : Unité de recherche individuelle (1 EC) :
 EC1 Mémoire de spécialisation
 UE4 : Unité de recherche collective (1 EC) :
 EC1 Cycle de conférences thématiques
 UE5 : Unité de professionnalisation (1 EC) :
 EC1 Stage, rapport de stage et évaluation
 UE6 : Unité de compétences supplémentaires (3 EC) :
 EC1 (bonus) : Initiation Droit collaboratif et autres modes alternatifs de règlement des conflits
 EC2 (bonus) : Ateliers coaching entretiens professionnels et recherche d'emploi
 EC3 (bonus) : Cycle conférences présentation et déontologie des métiers

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X	IDEM
Après un parcours de formation continue	X	IDEM
En contrat de professionnalisation	X	IDEM
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures) - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master.

NOR: MENS0200982A - JORF n°99 du 27 avril 2002 page 7631, texte n° 56

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

L'habilitation a été délivrée en 2006 dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme dite « LMD », 1ère vague.

- Le 3 juillet 2015 un arrêté a été délivré à l'Université de Cergy-Pontoise par la direction nationale de l'enseignement supérieur (DGESIP, B1-2) l'accréditant à délivrer des diplômes nationaux. Cette accréditation porte le numéro 015- 0080

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur. JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Taux d'insertion professionnelle Master Droit : 92 %

(Enquête 2013/2014 Observatoire de la vie étudiante)

<http://www.u-cergy.fr/fr/vie-etudiante/ove.html?search-keywords=observatoire%20de%20la%20vie%20etudiante>

Autres sources d'information :

<http://www.droitucp.fr/>

<http://www.u-cergy.fr/rubrique730.html>

Lieu(x) de certification :

Université de Cergy-Pontoise : Île-de-France - Val-d'Oise (95) [Cergy-Pontoise]

33 Boulevard du Port, 95011 Cergy-Pontoise.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Cergy-Pontoise

Historique de la certification :

Le droit international et européen occupe une place croissante dans la vie des institutions publiques comme des entreprises privées, ainsi que dans l'activité contentieuse des tribunaux (judiciaires et administratifs) et des cabinets d'avocats.

- Le Master « droit européen et international » a ainsi été créé en 2006 dans le but de délivrer aux étudiants une formation les dotant des compétences nécessaires à une formation complète et approfondie qui leur assure autant une insertion rapide dans le monde du travail qu'une poursuite d'études au niveau doctoral. Il a acquis le statut de mention autonome « Droit international et européen» pour la délivrance du diplôme de Master « Droit » en 2015.